

## Pour l'Université de Strasbourg : Responsabilité, Démocratie, Collégialité

Listes d'ouverture soutenues par *Agir Ensemble* [1] et le *Sgen-Cfdt*  
*Élections du 20 novembre 2012 au Conseil d'administration*

Les élections au Conseil d'administration du 20 novembre prochain doivent ouvrir de nouvelles perspectives à l'ensemble de notre communauté universitaire. Si l'identité de notre université a pris forme et si beaucoup a été fait, notre université a aussi souffert de réformes et de restructurations nombreuses et précipitées.

Nous savons tous à quel point nos conditions de travail, notre liberté de recherche et la qualité de notre offre de formation sont aujourd'hui conditionnées par l'indépendance financière de notre établissement. Une gestion saine et prévoyante de nos finances sera de la **responsabilité** de la prochaine équipe et des nouveaux élus de nos instances. L'exercice de cette responsabilité dépend étroitement du développement de la **démocratie** dans notre université : le respect des conseils et de leurs attributions, la transparence des prises de décision, la construction de démarches concertées, le respect et le développement d'un dialogue social nourri ainsi qu'une diffusion large des informations sont les conditions de base de la vie démocratique d'une université. Nous devons la concevoir comme un gage d'efficacité et un moyen de retrouver la **collégialité** mise à mal par les dernières réformes.

Conscients de notre responsabilité autant que de la situation très difficile dans laquelle se trouve notre établissement, **les candidates et candidats de la liste "Responsabilité, Démocratie, collégialité" entendent incarner avant tout une force de proposition et de changement**. Nous formulons ainsi uniquement des mesures que nous estimons soutenables et que nous jugeons utiles aux nécessaires réorientations de la politique de notre université.

*L'ensemble de nos propositions peut être lu sur notre site Internet à l'adresse suivante :*

<http://agir-ensemble.unistra.fr>

*Nous ne reproduisons ici que quelques **extraits des quatre grands chantiers** que nous décrivons en détail dans notre plate-forme.*

### **Chantier 1 : Améliorer les conditions de vie et de travail de tous les personnels**

**Pour l'ensemble des personnels**, il nous semble nécessaire d'établir une véritable politique prévisionnelle des emplois ainsi qu'une politique rigoureuse de gestion des emplois existants. A cet effet, il faut revitaliser la **Commission des emplois** qui étudie au fond les problèmes et délivre ses conclusions et recommandations au Comité Technique d'Établissement (CTE).

Concernant les personnels **contractuels**, nous préconisons le passage en CDI lorsque les missions sont permanentes et nous défendons une politique de titularisation dans notre université. Cette politique passe par le relèvement du plafond d'emplois titulaires avec attribution de la masse salariale correspondante à négocier avec le gouvernement. L'accompagnement aux concours devra être renforcé.

La politique de promotion locale pour les **enseignant chercheurs** devra répondre à des critères rigoureux de transparence et d'équité. Nous veillerons à garantir une réelle égalité de traitement entre les différents domaines scientifiques comme à établir des critères généraux *ne varietur*, valables pour l'entière durée de la mandature, portés à la connaissance de l'ensemble de la communauté universitaire. Il en va de même pour les travaux des Comités de sélection, dont la constitution doit obéir à des règles claires et transparentes et dont les classements doivent être respectés par le Conseil d'administration.

### **Chantier 2 : Bâtir une nouvelle organisation démocratique de l'Université**

Nous nous attacherons à revitaliser la démocratie universitaire. A cette fin nous proposons, par exemple, d'établir une instance d'appel des décisions prises en CA permettant à un conseil de

composante, ou à 50 signataires d'une demande d'appel motivée, de faire réexaminer une décision qu'ils jugeraient défavorable à l'intérêt général. Dans le même esprit, une proposition signée par au moins 100 membres des personnels ou de la communauté étudiante pourrait être adressée pour délibération aux Conseils de l'université qui devra obligatoirement faire l'objet d'un débat et d'un vote. Nous ferons des conseils centraux de véritables lieux de débats et de propositions, dans l'objectif d'améliorer les projets proposés par l'équipe présidentielle de l'université. Sur le plan institutionnel, la direction de l'université pourra consulter directement la communauté universitaire sur des sujets importants par **référendum**. Le rôle des collégiums devra être précisé et les composantes devront être rendues plus autonomes, à l'instar des unités de recherche qui y sont adossées.

### ***Chantier 3 : Se battre pour un financement public et pour retrouver l'équilibre budgétaire***

**En matière financière**, la première décision à prendre est de se battre résolument conjointement avec les instances de l'université et les personnels pour obtenir le complément de financement public sur lequel le ministère s'était engagé. C'est l'affaire de toute l'université. Nous proposons, par ailleurs, quelles que soient les difficultés, que trois domaines soient sanctuarisés : **la qualité et l'intégrité de notre offre de formation, les moyens pour la recherche et l'emploi**. Nous proposons de structurer le débat sur les finances de l'université au moyen de **conférences budgétaires**. Celles-ci permettront d'établir les besoins en poste et en crédit de toutes les composantes et laboratoires, avec un objectif de visibilité sur plusieurs années.

### ***Chantier 4 : Développer une recherche ambitieuse et une stratégie de formation centrée sur la réussite des étudiants***

**Pour la formation**, le plan réussite en licence doit être renforcé pour éviter l'échec encore trop important de nos étudiants. Un développement de l'apprentissage des langues, nécessaire à l'insertion professionnelle devrait permettre d'accroître l'internationalisation d'un certain nombre de formations, en commençant par les Masters. Il faut par ailleurs rester très attentif à la cohésion pédagogique entre les Licences (à partir de la seconde année) et les Masters, plus liés à la

recherche ou à une professionnalisation. Ce souci doit être permanent et est une force du système français. Pour assurer la liaison entre la recherche et l'enseignement et développer la formation par la recherche, grand atout des universités, une série de mesures peuvent être préconisées, là où elle n'existe pas encore : initiation à la recherche dès le L3, un enseignement de la recherche disciplinaire «en train de se faire» effectuée par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs qui seraient ainsi encouragés à participer aux enseignements, stages de conduite de projets de recherche par groupe, accompagnement institutionnel et allocation de moyens aux équipes pédagogiques engagées dans ces dispositifs innovants d'intégration des étudiants aux démarches de recherche.

**Pour la recherche**, le rôle du Conseil scientifique doit être singulièrement renforcé pour accomplir sa mission d'élaboration de la politique scientifique, en y intégrant, à côté du budget universitaire, les autres ressources de la recherche. Dans les missions du CS doivent être intégrés : la gestion des appels d'offre pour dynamiser les projets de recherche, assurer l'indépendance dans l'évaluation de ces projets et une équité dans la répartition des moyens entre les différentes disciplines de l'Université, assurer en liaison avec le CEVU, la formation par la recherche dès la Licence. Les crédits récurrents d'un laboratoire doivent représenter un financement stable, à la hauteur de ces besoins. Il est également indispensable de maintenir les appels d'offres du CS pour dynamiser des projets de recherche. L'application dans notre université de la politique dite d'excellence (Equipex, Labex, Idex...) doit être discutée dans le cadre des conseils pour assurer la collégialité des décisions et les grands équilibres. Les Labex et Equipex doivent être intégrés dans la politique de laboratoire. Il faut maintenir sous la responsabilité du CS la redistribution du financement de la partie recherche de l'Idex sous la forme d'appels à projets concernant l'ensemble de l'Université, pour faire émerger des sujets de recherche prometteurs, au-delà du simple périmètre d'excellence et qui de fait devrait disparaître. Enfin, il est indispensable que l'Université assure la réfection et la mise aux normes des locaux dans lesquels s'accomplit la recherche. Ces opérations ne peuvent se faire sans des montages financiers *ad hoc*, mais doivent rester prioritaires pour un fonctionnement optimal de la recherche et son attractivité.